INDIFFÉRENCE DES AUTORITÉS LOCALES DE TIPASA

48 personnes jetées à la rue

Une pluie fine tombe sur les terres verdoyantes de la Mitidja. Il fait un froid glacial en cette fin de mois de novembre. A Koléa, sur la route de Boufarik, sur une plaine à perte de vue, deux vieux containers rongés par la rouille, des petits baraquements construits en tôles de zinc et une tente de fortune y sont érigés. Des enfants, les joues rougies par le froid, les mains violacées, cherchent un abri pour se réchauffer. C'est autour d'une tabouna allumée qu'ils réchauffent leurs frêles membres. C'est ici que la famille Benfodil, composée de 48 personnes, a élu domicile le 27 octobre 2008 depuis qu'elle a été sommée de quitter sa maison située à proximité des lieux. Une décision de justice émanant du tribunal de Blida les condamne à l'expulsion.

C'est donc par la force publique que père, mère et enfants, de tous âges, dont une handicapée de 20 ans clouée sur un fauteuil roulant, ont vidé la bâtisse où ils sont nés et ont vécu depuis les années 1970. Se faire chasser de chez eux comme des voleurs ne s'est pas produit sans incidences. Les enfants d'Ahmed, le père, tous des hommes aujourd'hui, humiliés, touchés dans leur amour-propre, considèrent cette décision comme une injustice. Ils on manifesté de la résistance. Résultat des courses : trois d'entre eux ont écopé de 15 jours d'emprisonnement et condamnés à un an de prison avec sursis. De plus, ils ont perdu leur emploi. Ahmed Benfodil, patriarche, un septuagénaire, révolté par tant d'injustice, regarde sa maison, désabusé. Cette maison qu'il a construite de ses mains, depuis 1969, ne lui appartient plus. «Je vis ici depuis 1963, je ne sais rien faire d'autre que travailler la terre. A cette même époque, je cultivais la terre de l'ancien propriétaire, qui m'hébergeait dans une maison composée de deux écuries et d'une cuisine. En 1969, il décide de me vendre une partie de ses terres, soit 670 m².» La famille s'agrandit, les écuries deviennent trop exiguës pour contenir toute la famille. Le père entreprend alors de bâtir sa propre maison sur 300 m². Fellah de son état, il construira sa demeure pierre par pierre, en fonction des maigres revenus que lui procurait le travail de la terre. En 1980, il achève les travaux, aidé de ses enfants, puis s'y installera. La modeste famille Benfodil coulera des jours heureux jusqu'en 2004 où un grand industriel de la région achète, à son tour, une grande parcelle de terre (14 ha) pour construire son usine. Pour le malheur des Benfodil, le projet s'étendra sur le terrain qui leur appartient, soit les 670 m². Il fallait donc déloger la famille qui «gênait» la réalisation de ce projet.

Sur le plan juridique, la faille était toute trouvée. Benfodil Ahmed a acquis un terrain avec pour seul document de propriété un papier timbré, enregistré au service des Domaines de Cherchell. Une pratique courante, faut-il le préciser, à cette époque. «Mon père, illettré, s'est contenté de ce papier, croyant dur comme fer que c'était cela l'acte de propriété. Une action en justice a été intentée contre nous, par cet industriel, d'abord au tribunal de Koléa, où nous obtenions gain de cause le 5 novembre 2006 sur les 670 m², la justice nous ayant permis de garder les 300 m² sur lesquels est érigée notre bâtisse. Nous avons perdu 370 m², mais nous étions quand même heureux et soulagés de garder notre maison. C'était pour nous le plus important, même si nous considérons que nous avons été lésés. Mais, non satisfait du jugement, le nouveau propriétaire fait appel. L'affaire est jugée au tribunal de Blida qui, cette fois, nous condamne le 14 avril 2007 à l'expulsion, c'est-à-dire pas de terre et plus de maison. La rue.»

Révolté, le fils aîné, assis sur un tabouret enfoncé dans la gadoue, arbore des documents. «Tous ces papiers prouvent que nous habitons ici depuis 1963 et que ce lopin de terre nous appartient. Moi, je suis né dans cette maison, j'ai 44 ans. Nous n'avons pourtant jamais rien demandé à l'Etat, cette petite maison nous l'avons construite nous-mêmes, nous n'avons jamais pensé à faire des demandes de logement, nous nous sommes contentés de la nôtre, sans embêter personne et c'est ainsi que l'Etat nous récompense, en nous mettant dehors. C'est de la hogra.» Ils continuent de se battre pour recouvrer leurs droits en faisant appel au niveau du tribunal d'Alger. Les femmes, quant à elles, n'ont que leurs larmes pour exprimer leur détresse. Elles pleurent parce qu'elles ont tout perdu et vivent dans la rue. Elles qui étaient «à l'abri» et que personne ne voyait. «Une maison, c'est une sotra aujourd'hui. Malgré nous, tout le monde nous regarde, on lave notre linge dehors, on cuisine dehors, nos meubles sont éparpillés. Regardez notre maison, ils l'ont saccagée, nous n'avons plus rien. Des couvertures, quelques ustensiles de cuisine, mais cela ne nous sert à rien. Le froid nous paralyse et la pluie a détérioré les quelques effets que nous avons pu sauver. Nous ne tiendrons jamais l'hiver dans de telles conditions», nous dira l'épouse d'Ahmed, en sanglots.

Photo : DR

Déjà un mois que les familles vivent dans la fange.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, les Benfodil ont été sommés, par le propriétaire, d'évacuer les containers qu'ils ont installés sur ses terres. «Il faut dire que depuis notre expulsion, le propriétaire a bien voulu nous dépanner, en nous autorisant à poser les containers sur son terrain. Aujourd'hui, il veut vendre ses terres, et ça le dérange que les acheteurs voient cela, c'est légitime.» Cela fait plus d'un mois que les Benfodil vivent à même la fange sans qu'aucune autorité locale s'enquit de leur situation. «Ni le wali ni le maire ne sont venus nous voir pour nous proposer une solution provisoire, au moins pour cet hiver. Nous sommes allés voir le chef de daïra, il nous a reçus et nous a demandé de formuler des demandes de logement. Nous l'avons fait, nous attendons. Nous sommes isolés du monde. Quand il pleut sans discontinuer, les enfants, encore traumatisés, ne vont pas à l'école». D'ailleurs, tous se terrent dans ces abris de fortune, la boue obstruant carrément l'accès.

«Nous sommes oubliés, tels des renégats. La seule personne qui nous a soutenus, depuis notre expulsion, c'est M. Khendek, député RCD de Tipasa. D'ailleurs, c'est grâce à lui que l'échéance de l'expulsion a été retardée. Il vient nous voir presque tous les jours, il s'inquiète pour nous. Il nous a apporté deux tentes. Nous tenons le coup grâce à lui. Son aide est très précieuse. Sinon, pour toutes les autorités locales, nous n'existons pas, jusqu'au jour, peut-être, où un drame surviendra. La pluie, le froid, risquent de provoquer de graves dégâts. C'est de cela dont on a peur.»

N. Y.

L'ÉDUCATION À AÏN-TÉMOUCHENT

Beaucoup reste à faire...

Dans sa série des points de presse hebdomadaires, le directeur de l'éducation par intérim a vainement tenté de donner une image reluisante de son secteur par rapport à d'autres wilayas du pays.

La réalité est tout autre, car des problèmes aussi importants que la surcharge des classes, le manque de chauffage, l'absence d'outil informatique, et le transport scolaire sont là pour rappeler les besoins d'un secteur aussi névralgique que celui de l'éducation.

Concernant la surcharge des classes, l'orateur a expliqué que ce problème touche certaines localités de la wilaya du fait qu'il y a 386 classes inutilisées dans le primaire, 141 dans le moyen et 68 dans le secondaire, et que le taux d'occupation des classes varie entre 23 et 28 élèves par classe. Quant au chauffage, M. Medjahed impute ce problème aux président des APC qui ont la charge de la gestion des écoles primaires selon lui, pour un simple problème d'entretien des radiateurs ou tout simplement de quelques litres de mazout, les élèves sont privés de chauffage, celui-ci doit être géré par un agent qualifié et non par une femme de ménage ou un enseignant.

Pour l'outil informatique qui fait défaut dans les établissements scolaires, le directeur de l'éducation par intérim dira que c'est au ministère de l'Education nationale de doter les collèges et lycées en micro-ordinateurs et chaque établissement recevra sa dotation dans les semaines à venir, 20 pour les CEM et 16 pour les lycées. Concernant le transport scolaire, le représentant du secteur dira que dans un passé récent, la facture en matière de transport scolaire s'élevait à 4 milliards de centimes et actuellement, elle est de 2 milliards et presque toutes les localités de la wilaya sont desservies par des bus de ramassage scolaire qui transportent les élèves gratuitement.

M. Medjahed dresse un état des lieux du secteur de l'éducation dans la wilaya de Aïn-Témouchent en expliquant qu'il y a 189 écoles primaires, 55 CEM et 17 lycées. L'effectif global est de 72 215 élèves répartis comme suit : le primaire avec 33 692, le moyen avec 29 020 et le secondaire avec 9 503. Le personnel enseignant est de 1 573 pour le premier palier, 1 452 pour le deuxième et 687 pour le troisième.

En matière de restauration, 102 cantines sont fonctionnelles dans le primaire, les collèges et lycées assurent aussi la demi-pension. En revanche, l'internat n'est pas opérationnel en raison du refus des élèves de suivre ce régime. Dès décembre prochain, 2 nouveaux CEM ouvriront leurs portes à Terga et à Sidi-Safi alors que 4 autres seront réceptionnés l'année.

S. B.

ADRAR

Départ pour les nouveaux pèlerins

Depuis plusieurs semaines, une intense activité régnait à l'aéroport Gourara de Timimoun, qui a connu des aménagements en électricité, peinture, blocs sanitaires et parking, afin de permettre aux nouveaux pèlerins dont le nombre s'élève à 664 hadji de rejoindre les lieux saints, et ce, à partir des 28, 29 et 30 novembre courant. Un barrage de police a été mis en place afin de réguler la circulation.

Timimoun devient ces jours-ci le centre névralgique, puisque tous les futurs hadji y convergent. Bagages, cartons, sacs, rien n'est oublié. On entasse comme on peut ce dont on aurait besoin là-bas. Le hadj ne vient jamais seul. Sa famille, ses proches, ses amis sont là pour l'accompagner et souvent les séparations se terminent par des larmes.

Voici ces femmes et hommes de tout blanc vêtus, délaisser tout ce qu'ils possèdent pour la soumission divine qui ne vous laisse pas indifférents.

C'est à ce moment-là que les gorges se serrent, les cœurs palpitent et la chair de poule envahit notre corps. Nous aussi, nous aimerions, un jour, saisir cette opportunité.

Parfois, les hadji sont l'attraction de tous. Les tam-tam et les karkabous sont sortis à l'occasion pour fêter l'événement. Les youyous fusent de joie, ce sont ces moments qui font notre fierté. Il convient de préciser que la veille du départ, beaucoup de hadji ont invité des personnes. La fatiha est récitée en commun alors qu'une grande fatiha est psalmodiée afin de protéger «ces voyageurs» et pour qu'ils reviennent sains et saufs.

En attendant, le temps s'écoule sous un ciel d'un bleu azuré, on pense déjà au retour et à la fête.

El-Hachemi S.

GUELMA

À quelques jours de l'Aïd, les prix du mouton flambent

A quelques jours seulement de l'Aïd el-Adha, la cité des Frères-Rahabi est très convoitée par les commerçants qui y trouvent des abris pour leur bétail, des «garages» transformés en petites étables.

Comme à chaque occasion de la fête du sacrifice, les moutons connaissent une spéculation. Il est au centre de toutes les discussions des familles guelmoises. Cette année encore, les éleveurs et autres maquignons se frottent les mains. Ils savent que le moindre ovin rapportera gros. D'ores et déjà, dans les marchés à bestiaux de la région de Oued-Zenati,, à Bouchegouf, en passant par Boumahra-Ahmed et Héliopolis, les prix pratiqués donnent le tournis aux potentiels clients, des pères de famille surtout qui cherchent à s'acquitter de ce qu'ils considèrent comme une mission sacrée et incontournable.

«Comme chaque année, les prix flambent pour ne pas déroger à la règle», nous dira un père de famille. En allant au souk deux semaines parfois un mois avant l'Aïd, certains clients pensent pouvoir réaliser une bonne affaire mais ils se trompent. Comme toujours, les gagnants dans cette affaire, ce sont les maquignons. Le prix d'un mouton moyen, âgé entre 6 et 8 mois, se situe entre 15 et 25 000 DA. Quant aux brebis, elles sont hors de portée, leurs prix peuvent atteindre 40 000 DA, sinon plus pour certains spécimens. En tout état de cause, la cherté du mouton n'est pas pour plaire aux ménages sans ressources et même à ceux aux revenus moyens.

B. A.